

CLUB DE CANOË-KAYAK D'EAU VIVE DE MONTRÉAL



www.cckevm.org

Contrat de location d'équipement de kayak d'eau-vive

Le locataire doit être majeur et membre en règle du CCKEVM pour la saison en cours

Locateur : **Club de Canoë-Kayak d'Eau-Vive de Montréal inc.**
6400, 16^{ème} avenue Montréal (Québec) H1X 2S9 (514) 448-9737

Locataire : Nom _____ Prénom _____ # Membre _____
Adresse _____ Ville _____ Province _____ CP _____
permis de conduire ou RAMQ _____
Txn id (code dans le courriel de confirmation) _____

Identification de l'équipement loué

	#	Marque	Modèle	Couleur	Commentaires
kayak					
pagaie					
jupette					
casque					
VFI					

Ballons de pointe fournis Qté : Sangles ou autres accessoires fournis: _____

Le locataire accepte les modalités de location ci-dessous _____ (initiales)

- En cas de perte ou bris, le locataire s'engage à rembourser la valeur de rachat du même équipement neuf si l'équipement loué était dans sa 1ère ou 2ème saison d'utilisation ou, pour les équipements plus anciens, à rembourser la valeur estimée selon le marché de revente par le directeur technique.
- Le locataire est conscient des risques associés à la pratique du kayak d'eau-vive et ne tiendra en aucun cas le locateur ou ses administrateurs responsables en cas de blessures ou décès.
- Le locataire doit s'assurer que le transport des kayaks se fasse en toute sécurité.
- Le locataire s'engage à respecter les règlements liés aux accès lorsqu'il utilise les équipements identifiés au nom du CCKEVM de manière à ne pas porter préjudice au locateur.
- Le locataire s'engage à rapporter l'équipement propre, à la date prévue pendant la permanence.
- Le coût de location est de **40\$ par semaine**. Sans bateau, le coût est de 5\$ par accessoire par semaine.
- **IMPORTANT** : Le locateur loue le kayak duo sans accessoires. De plus, ce type de bateau (embarcation double) ne peut pas être réservé pour plus qu'une semaine.

Date de sortie _____ Date de retour prévue _____ Bon état _____ (initiales)

Montant payé _____ Signature _____

Responsable à l'emprunt	Responsable au retour	Problèmes au retour